

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 440

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 191175

Direction en charge : Finances et contrôle de gestion

Objet : Autorisation du versement d'acomptes sur subventions avant le vote du Budget Primitif 2020 (1) et approbation des conventions financières pour les subventions supérieures à 23 000 €s'y rapportant (2).
Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/11/2019

Compte rendu affiché le : 10/12/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

Absents-Excusés :

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

Absents :

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 440

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 191175

Direction en charge : Finances et contrôle de gestion

Objet : Autorisation du versement d'acomptes sur subventions avant le vote du Budget Primitif 2020 (1) et approbation des conventions financières pour les subventions supérieures à 23 000 €s'y rapportant (2).
Approbation.

□ **Rappel et Références :**

(1) Le Budget Primitif 2020 sera voté au Conseil Municipal du 20 janvier 2020.

Le régime d'attribution des subventions est modifié par l'Ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux Collectivités Territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés.

(2) Le régime est désormais différent si les subventions sont assorties ou non de conditions d'octroi.

La Ville de Saint-Etienne, par délibération n° 691 du 19 décembre 2005, a décidé de considérer que les subventions supérieures à 23 000 € sont assorties de conditions d'octroi.

□ **Motivation et Opportunité :**

(1) Considérant que les acomptes sur subventions ne peuvent être mandatés qu'après l'approbation du budget primitif, sauf en cas de délibération antérieure autorisant le versement d'acomptes,

Considérant que certains organismes et que les établissements publics ne peuvent assurer leur mission qu'avec des recettes provenant de la subvention communale, il convient de proposer une délibération spécifique avant le vote du budget.

(2) L'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget.

Toutefois, pour les subventions dont l'attribution n'est pas assortie de conditions d'octroi, le Conseil Municipal peut décider :

- d'individualiser au budget les crédits par bénéficiaire,
- ou d'établir, dans un état annexé au document budgétaire, une liste des bénéficiaires avec, pour chacun d'eux, l'objet et le montant de la subvention.

L'individualisation des crédits ou la liste annexée au budget vaut décision d'attribution des subventions en cause.

□ **Contenu :**

(1) Considérant qu'il convient d'autoriser le Maire à verser aux associations des acomptes sur les subventions prévues au Budget Primitif 2020 dont les crédits sont individualisés, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter les crédits aux associations et établissements publics selon le tableau ci-dessous. Le montant de ces acomptes tient compte des besoins spécifiques de l'association, de l'état de sa trésorerie et de ses obligations en terme de masse salariale.

1 - Subvention de fonctionnement :

ASSOCIATIONS	ACOMPTES PROPOSES EN 2020
Amicale Laïque Beaubrun	40 500,00 €
Amicale Laïque de Beaulieu	16 400,00 €
Amicale Laïque de la Chaléassière	13 100,00 €

Amicale Laïque du Crêt de Roc	33 500,00 €
Amicale Laïque de Solaure Jomayère	11 200,00 €
Amicale Laïque Michelet	52 500,00 €
Amicale Laïque de Montplaisir	17 800,00 €
Amicale Laïque de la Richelandière	21 500,00 €
Amicale Laïque du Soleil	13 900,00 €
Amicale Laïque de Tardy	46 000,00 €
Amicale Laïque de la Terrasse	16 500,00 €
Amicale Laïque de Terrenoire	8 000,00 €
Amicale Laïque de Villeboeuf	7 800,00 €
FJEP La Métare	102 400,00 €
Ligue de l'Enseignement	77 500,00 €
MJC des Tilleuls	95 000,00 €
UFALS	12 000,00 €
Amicale Laïque de Monthieu	1 000,00 €
Amicale Laïque Dormand	2 100,00 €
Les Amis de Saint Victor	26 133,00 €
Espace Boris Vian	138 000,00 €
Centre Social de la Rivière Valbenoîte Centre 2	269 880,00 €
Amicale Laïque Chapelon	110 500,00 €
Espace Sisley	106 500,00 €
Maison de Quartier du Soleil	112 000,00 €
Amicale Laïque de Côte Chaude	105 400,00 €
Le Babet	68 500,00 €
Centre Social de la Vivaraize	297 300,00 €
Centre Social Le Colibri	198 000,00 €
Centre Social de Terrenoire	69 000,00 €
Maison de Quartier du Crêt de Roc	81 000,00 €
Centre Social de Monthieu	67 500,00 €
Comité d'Animation Pour Tous sur le Parc de Montaud	71 500,00 €
Centre Social de Solaure	69 000,00 €
Bibliothèque de Côte Chaude	7 000,00 €
Centre de Loisirs et de Vacances	53 500,00 €
Comité des Activités Nouvelles	37 250,00 €
Office Central de la Coopération à l'Ecole	20 000,00 €
CAF Loire - Centre Social de Beaulieu - Jardin d'éveil	515 700,00 €
CAF Loire - Centre Social de Beaulieu - RIAPE	30 500,00 €
Les Petits Câlines	135 617,00 €
Les Jardins du Grand Clos	260 000,00 €
Mutualité française Loire Haute-Loire	130 000,00 €
Crèche Attitude Etienne Les Frimousses	45 804,00 €
CHU Saint-Etienne	72 580,00 €
Maison Bleue "Amande Douce"	132 000,00 €

Léo Lagrange - Crèche La Source	65 316,00 €
Association départementale des pupilles de l'enseignement public (ADPEP42)	9 000,00 €
Association Pour l'Accueil des Enfants et Leurs Parents (APAPELA)	7 800,00 €
Club Athlétique de Saint-Etienne Volley	50 350,00 €
Coquelicot 42	66 500,00 €
Espoir Cycliste Saint-Etienne Loire	114 000,00 €
Hand Ball Saint-Etienne Métropole 42	60 125,00 €
Indépendante Stéphanoise	39 000,00 €
Pôle Cyclisme	10 785,00 €
Pôle France Gymnastique Saint-Etienne	28 500,00 €
Saint-Etienne BMX	49 625,00 €
Saint-Etienne Natation	43 000,00 €
Saint-Etienne Masculin Hand Ball	67 800,00 €
Etoile de Montaud	5 780,00 €
Association Gestion des Tennis Stéphanois	26 530,25 €
Judo Loire	6 200,00 €
Ateliers de la Rue Raisin	7 500,00 €
Office Musical	3 200,00 €
Ecole de Musique de Solaure	9 000,00 €
Le Plateau 42	4 500,00 €
Gaga Jazz	5 000,00 €
Trax	4 000,00 €
Deltamax	8 000,00 €
Electro Chok	30 000,00 €
Travelling Théâtre Le Verso	38 000,00 €
Beaulieu Spectacle Vivant	54 000,00 €
Les Films de l'Imparfait	44 000,00 €
P et M Production	67 500,00 €
La Rotonde - Ecole des Mines	15 000,00 €
Lire à Saint-Etienne	5 000,00 €
Ecole de l'Oralité	5 000,00 €
Groupe Archéologique Forez Jarez	7 500,00 €
Histoire et Patrimoine	10 000,00 €
Mémorial de la Résistance	69 500,00 €
Amis des Ondes - Radio Dio	4 000,00 €
Off Coxa Plana	21 000,00 €
L'Assaut de la Menuiserie	14 000,00 €
Le Méliés	102 000,00 €
Compagnie Nomade in France	15 000,00 €
Ensemble Canticum Novum	10 000,00 €
Atelier Regards	1 250,00 €
Bernadette Editions	1 250,00 €

Cephalopode	9 000,00 €
La Comédie	461 100,00 €
SMAC	300 000,00 €
L'échauguette	1 500,00 €
Mine d'art	1 000,00 €
Renc'art	1 500,00 €
Métropolis 42	2000,00 €
Union musicale de Terrenoire	500,00 €
La fabrique musicale	31 500,00 €
Les kipounis	1 500,00 €
Union artistique des cheminots français	2 000,00 €
Art Contemporain en Auvergne Rhône-Alpes (ACRA)	500,00 €
Documents d'artistes Rhône Alpes	2 000,00 €
Modulable Urbain Réactif de Saint-Etienne (MUR)	3 500,00 €
Surface	600,00 €
Une image peut en cacher une autre	1 000,00 €
Estampille	750,00 €
Centre Culturel Cinématographique - Les 3C	8 000,00 €
Compagnie ALS	3 000,00 €
Kabanaco	3 000,00 €
Compagnie l'Ame à la vague	500,00 €
La laverie	8 000,00 €
Parole en acte	8 000,00 €
Ballet 21	8 000,00 €
Le cri du charbon	2 500,00 €
Z production	2 000,00 €
L'estancot	3 000,00 €
Compagnie R/O - Le magasin	1 500,00 €
Le béotien	8 000,00 €
Centre d'information de Littérature et de la Jeunesse (CRILJ)	3 250,00 €
Conservatoire des Meilleurs Ouvriers de France	4 000,00 €
Green House	1 000,00 €
Art'M	2 500,00 €
Collectif X	15 000,00 €
Dyptik	10 000,00 €
Ensemble Orchestral Contemporain	21 000,00 €
Association Communautaire d'Action et de Recherches Sociales (ACARS)	132 981,00 €
Association Départementale des Radios Amateurs au Service de la Sécurité Civile (ADRASEC)	450,00 €
Association Saint-Etienne Métropole KAtowice (ASEMKA)	25 000,00 €
Association France Chine de la Loire	800,00 €
Association Loire Italie	500,00 €

- . Les Amis de Saint-Victor
 - . Espace Boris Vian
 - . Centre Social de la Rivière Valbenoîte
 - . Amicale Laïque Chapelon
 - . Espace Sisley
 - . Maison de Quartier du Soleil
 - . Amicale Laïque de Côte Chaude
 - . Le Babet
 - . Centre Social de la Vivaraize
 - . Centre Social Le Colibri
 - . Centre Social de Terrenoire
 - . Maison de Quartier du Crêt de Roc
 - . Centre Social de Monthieu
 - . Comité d'Animation Pour Tous sur le Parc de Montaud
 - . Centre Social de Solaure
 - . Centre de Loisirs et de Vacances
 - . Comité des Activités Nouvelles
 - . Centre Social CAF - Beaulieu
 - . Les Petits Calins
 - . Les Jardins du Grand Clos
 - . Mutualité Loire Haute-Loire
 - . Crèche Attitude Etienne Les Frimousses
 - . CHU Saint-Etienne
 - . Maison Bleue "Amande Douce"
 - . Club Athlétique de Saint-Etienne Volley
 - . Coquelicot 42
 - . Espoir Cycliste
 - . Hand Ball Saint-Etienne Métropole
 - . Indépendante Stéphanoise
 - . Pôle France Gymnastique
 - . Saint-Etienne BMX
 - . Saint-Etienne Natation
 - . Saint-Etienne Masculin Hand Ball
 - . Electro Chok
 - . Travelling Théâtre Le Verso
 - . Beaulieu Spectacle Vivant
 - . Les Films de l'Imparfait
 - . P et M Production
 - . Mémorial de la Résistance
 - . Le Méliès
 - . La Comédie
 - . La Fabrique Musicale
 - . Association Communautaire d'Action et de Recherches Sociales
 - . Association Saint-Etienne Métropole KAtowice.
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer les conventions financières s'y rapportant dont un exemplaire de chacune restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée

Résultat du vote : 47 voix pour, 0 voix contre, 7 abstention(s)

M. Anaclet NGAMENI, Conseiller Municipal ne prend pas part au vote

Imputation budgétaire

BP 2020 chapitre 65 -
article 6574

BP 2020 chapitre 67 -
article 67443

BP 2020 chapitre 204 -
opération 2017-P6877
sous réserve du vote des
crédits au BP 2020

Pour Extrait,

**Pour le Maire,
l'Adjointe déléguée**

Nora BERROUKECHE